ENJEUX, TENSIONS ET OPPORTUNITÉS

# Réimaginer la philanthropie

Face à la transition sociale et écologique à laquelle la planète tout entière ne peut plus se soustraire, quel rôle pour la philanthropie ? Dans un monde de plus en plus complexe et dans lequel les iniquités ne cessent de croître, comment faire en sorte que les dons nourrissent les plus nécessiteux, et que les projets financés répondent à leurs besoins ? La conférence nationale du Réseau canadien pour une recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab-UQAM), organisée du 19 au 22 avril prochains de manière virtuelle, en appelle à une redéfinition de la philanthropie du XXIe siècle. Une philanthropie reposant toujours sur le don et le partage, la bienveillance et la solidarité, mais tout en assurant plus d'équité, de diversité, d'inclusivité et de justice. Ce cahier, réalisé en partenariat avec le PhiLab, met en avant quelques réalisations récentes qui témoignent de ce nécessaire changement de paradigme et qui ouvrent la voie à une transformation majeure de tout l'écosystème philanthropique canadien.

DONNER LE POUVOIR AUX COMMUNAUTÉS VULNÉRABLES **D 3**

MIEUX SUBVENTIONNER L'ACTION CLIMATIQUE **D 4**

EN COULISSE, DES RÉSEAUX RÉINVENTENT LA PHILANTHROPIE **D 5**

ROMAIN LASSER

# Coconstruire un monde plus juste

Les événements récents nous invitent plus que jamais à repenser le vivre-ensemble. L'appel à une nouvelle normalité qui s'est fait entendre en contexte pandémique s'ajoute aux exigences de justice sociale — exacerbées par les mouvements #MoiAussi et Black Lives Matter — et de respect de l'écologie. Quant à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, elle démontre clairement la fragilité des équilibres politiques entre les grandes nations.

JEAN-MARC FONTAN ET PETER ELSON
*Codirecteurs du PhiLab*

La philanthropie, sous sa forme moderne, existe depuis le début du XXe siècle, la plus importante fondation canadienne, toujours en activité, ayant été créée par la famille McConnell en 1937. Au fil des décennies, leur nombre n'a cessé de croître, accompagnant et soutenant le développement de la société civile. Au Canada, on dénombrait en 2021 un peu plus de 11 000 fondations privées et publiques, dont 191 fondations communautaires, mobilisant un actif d'environ 100 milliards de dollars et permettant des dons à hauteur d'un peu plus de 7 milliards de dollars par année.

Cette philanthropie moderne, comme l'ont bien démontré les travaux de l'Institut Mallet et d'Imagine Canada, est constituée de différents écosystèmes dynamiques, lesquels ne cessent de prendre de l'ampleur et de l'importance tant au niveau fédéral qu'à l'échelle des provinces et des territoires. D'autres travaux, menés par notre Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab), témoignent du travail incessant réalisé par nombre de fondations canadiennes et québécoises afin de redéfinir le cadre de leurs interventions, mais aussi d'imaginer une autre réalité sociétale.

Le secteur philanthropique n'échappe pas en effet au besoin de repositionnement qui traverse toute la société. De nos jours, deux grandes voies de travail se dessinent : si la première entend poursuivre et renforcer l'approche développementaliste et modernisatrice, la deuxième remet en question quant à elle le bien-fondé de la course à toujours plus de modernité. Cette dernière explore le passage à une nouvelle normalité, laquelle impliquerait une transition sociale et écologique. Les efforts en vue de réimaginer l'action philanthropique s'inscrivent dans l'une et l'autre de ces voies.

## Quatre grandes tendances

Nous observons en premier lieu un renforcement du besoin de collaborer, de mailler, de regrouper les forces entre fondations, mais aussi avec d'autres acteurs, à l'image du Projet impact collectif à Montréal (PIC), ou encore avec la mise sur pied du Consortium COVID Québec.

Nous percevons ensuite une volonté de rendre moins invisibles les causes sociales et environnementales, comme le démontre par exemple le travail réalisé par un groupe informel de fondations montréalaises visant à mettre en place un outil de mesure de leur impact en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI).

VOIR PAGE D 3 : **JUSTICE**

L'Année PhiLanthropique — Disponible gratuitement

PhiLab

Volume 3 | Hiver 2021

Première revue bilingue sur la philanthropie au Canada

# Unir ses forces pour faire face à la crise

Lorsque la première vague de COVID-19 a déferlé sur le Québec, en mars 2020, quatre fondations montréalaises ont uni leurs forces afin de financer les actions sur le terrain. Les fondations Saputo, Trottier, Molson et Jarislowsky ont ainsi formé le Consortium philanthropique COVID Québec, destiné à intervenir rapidement durant la crise.

LEÏLA JOLIN-DAHEL
*Collaboration spéciale*

Des travailleurs de la brigade orange, accompagnés d'employés de la Croix-Rouge, font du porte-à-porte dans l'arrondissement de LaSalle pour sensibiliser la population au dépistage et à la vaccination.
GENEVIÈVE DÉCARIE
CROIX-ROUGE CANADIENNE

« On savait que ça allait être quelque chose qui allait frapper très fort et qui aurait des conséquences importantes. Et même avant que la pandémie soit déclarée [au Québec], on se préparait déjà à faire quelque chose. On voyait l'importance d'agir avec d'autres acteurs du secteur philanthropique et de notre société pour avoir le plus d'impact possible », se souvient Sylvie Trottier, membre du conseil d'administration de la Fondation familiale Trottier.

« On était tous à se demander ce qu'on pouvait faire de plus », ajoute Lise Roche, directrice de programmes à la Fondation Mirella et Lino Saputo. Pour les fondations du Consortium, le fait d'unir leurs forces était « la façon la plus intelligente de ne pas dédoubler » les actions, de partager de l'information et de faciliter la vie des organismes communautaires bénéficiaires.

Elles ont d'abord procédé à une analyse des besoins sur le terrain, notamment en sécurité alimentaire, en logement et sur d'autres problématiques sociales, explique Félix-Antoine Véronneau. Ce dernier a travaillé comme coordonnateur COVID-19 à Fondations philanthropiques Canada, pour le Consortium COVID Québec, jusqu'en octobre dernier.

Les besoins les plus criants étaient alors les problèmes liés à la prévention de la contamination. « Le consensus n'a pas été difficile à atteindre », observe M. Véronneau. Le financement a d'abord été assuré par une mise en réserve de 3 millions de dollars, soit 500 000 $ venant de chacune des fondations et un million supplémentaire de la Fondation familiale Trottier, selon une étude de cas du Philab publiée en septembre 2020. De son côté, la Fondation Saputo a versé au total dans l'initiative 1 585 500 $, indique Mme Roche.

## De la prévention à la vaccination

L'une des réalisations majeures selon M. Véronneau a été le déploiement d'actions dans divers secteurs de la grande région de Montréal, alors la plus touchée par la pandémie. Cela a permis de travailler en collaboration avec les acteurs de la santé, du milieu municipal, du milieu communautaire et parfois des établissements scolaires.

Ces initiatives locales ont réussi à atteindre plus de 500 000 personnes, évalue-t-il, dans des activités de sensibilisation au dépistage et aux mesures barrières dans une douzaine de langues. Les actions se sont ensuite poursuivies pour encourager la vaccination. « Il y avait aussi du transport qui était mis à la disposition des personnes en situation de handicap pour se faire vacciner ou se faire dépister », ajoute M. Véronneau.

Les défis ont varié selon les endroits, ce qui a demandé l'élaboration d'un plan adapté à chaque arrondissement. Ainsi, certains quartiers avaient besoin de livraison de nourriture à domicile ou de trousses sanitaires, tandis que dans d'autres, il était plutôt nécessaire de traduire des documents pour mieux communiquer les mesures de prévention aux allophones, explique Mme Trottier.

## Repenser les mesures d'urgence

Si, au départ, les initiatives du Consortium n'étaient pas coordonnées avec celles du gouvernement pour prévenir la pandémie, certains CIUSSS ont par la suite mis sur pied des actions similaires. « Certains ont développé leur propre brigade, qui a travaillé en partenariat avec celles qui avaient été envoyées sur le terrain par les organismes locaux soutenus par le Consortium. C'était vraiment en complément », explique M. Véronneau.

**« J'ai été étonnée du fait que les fondations donatrices ne fassent pas partie des plans de mesures d'urgence. Parce que l'une des choses qui manquent quand survient une urgence, c'est l'argent. »**

Pour Mme Roche, les actions du Consortium ont fait en sorte que le milieu communautaire puisse rebondir, en ayant accès à des fonds plus rapidement que ceux octroyés par les gouvernements. « L'argent du fédéral a été très long à arriver. Mais les organismes sur le terrain, eux, ils n'ont pas les fonds pour payer du monde, acheter des masques et des visières pendant trois mois. Notre Consortium a permis d'avancer, parce qu'on ne pouvait pas attendre », insiste Mme Rogue.

L'une des initiatives du Consortium, le programme CoVivre, est d'ailleurs toujours en place. Financé par la Fondation familiale Trottier, il vise à favoriser la communication et le soutien auprès des populations vulnérables.

À l'avenir, les différents acteurs de la société gagneraient peut-être à intégrer la philanthropie à leur plan d'urgence, estime Mme Roche. « J'ai été étonnée du fait que les fondations donatrices ne fassent pas partie des plans de mesures d'urgence. Parce que l'une des choses qui manquent quand survient une urgence, c'est l'argent. Je trouve qu'on devrait faire partie des possibilités », dit-elle.

« Si ça revenait demain matin, comment procéderait-on pour voir où on investit de la meilleure façon ? La philanthropie est un outil qu'on utilise dans différents moments. Mais pour la mesure d'urgence, on a un levier financier qui est rapide. Cela vaut la peine de se poser la question. »

CONTENU PUBLICITAIRE

## Les donataires non reconnus : des organismes à but non lucratif exceptionnels qui contribuent à améliorer leurs communautés

PHOTO FOURNIE PAR LA MAISON DE L'INNOVATION SOCIALE

Environ la moitié des organismes à but non lucratif sont enregistrés en tant qu'organismes de bienfaisance. Les organismes sans but lucratif qui n'ont pas ce statut sont définis comme des donataires non reconnus (DNR) en vertu des lois actuelles.

« Les organismes qui ne sont pas considérés comme des donataires reconnus par l'Agence du revenu du Canada (ARC) ne sont pas autorisés à émettre des reçus fiscaux pour les dons et ne peuvent pas recevoir de contributions de la part de fondations philanthropiques », explique Juniper Glass, chercheuse au Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab) Québec. « Cela signifie que la collecte de fonds pour leur action communautaire importante est difficile ».

Pour les organisations philanthropiques, travailler avec des DNR peut en valoir la peine. Ce type de partenariat permet de soutenir des organismes émergents répondant à des besoins urgents, remédiant concrètement à des lacunes locales et contribuant à des approches innovantes.

Lancé en 2016, Québec Net Positif est un laboratoire d'idées dont la raison d'être est d'accélérer la transition vers une économie sobre en carbone.

« Nous avons une vision audacieuse pour le Québec », déclare Anne-Josée Laquerre, directrice générale et co-initiatrice.

« Nous pensons que le Québec peut devenir, d'ici 2050, la première juridiction « nette positive » en Amérique. C'est-à-dire que le Québec rendra plus de services à la planète que ce dont sa population et ses entreprises auront besoin pour vivre et opérer ».

« Une fois qu'une entreprise est prête à agir pour le climat, elle peut faire appel à des spécialistes du développement durable, qui lui fourniront des services-conseils. Toutefois, pour que les entreprises soient convaincues d'agir, il faut parfois deux ou trois rencontres avant qu'elles ne soient prêtes à signer un contrat », explique madame Laquerre. Québec Net Positif travaille avec les entreprises sur ces premières étapes de sensibilisation et de mobilisation, en s'appuyant sur des dons et d'autres sources de financement.

La Maison de l'innovation sociale (MIS), créée en 2017, accompagne dans leur phase d'amorçage des projets à impact social et environnemental.

« La MIS vise à éliminer les obstacles qui se dressent entre une idée à fort potentiel d'impact positif et sa mise en œuvre. C'est pourquoi elle intervient très tôt dans le parcours des personnes qui portent de telles initiatives », explique Patrick Dubé, directeur général.

« Nous contribuons au renforcement des capacités des parties prenantes et identifions les barrières systémiques pour trouver un moyen de les contourner », poursuit-il. Cela peut aussi se traduire par des considérations réglementaires et financières.

« Nous sommes agnostiques quant à la forme que prendra un projet qui transite par un de nos programmes de formation et d'incubation », précise monsieur Dubé. Cette approche entrepreneuriale ne cadre pas toujours avec les paramètres du statut d'un organisme de bienfaisance.

Le site Web de l'ARC précise les règles des DNR. Toutefois, ces règles pourraient bientôt faire l'objet d'une mise à jour. Imagine Canada, un organisme renforçant le secteur sans but lucratif, mène des activités de sensibilisation en appui au projet de loi S-216, la *Loi sur l'efficacité et la responsabilité des organismes de bienfaisance*. Ceci pourrait changer la façon dont les fondations et les DNR travaillent ensemble.

« Les organisations en quête d'équité, telles que les organisations dirigées par des personnes noires ou autochtones, sont, de manière disproportionnée, moins susceptibles d'avoir le statut d'organisme de bienfaisance, malgré leur action incroyablement efficace. Les règles actuelles font en sorte que moins de contributions sont octroyées à ces communautés », a déclaré Bruce MacDonald, président-directeur général d'Imagine Canada.

Les ententes requises pour que des partenaires philanthropiques s'associent à des DNR requièrent, en substance, que ces derniers soient intégrés au sein même de l'organisation partenaire. Le projet de loi propose que, tout en transparence, l'accent soit mis sur le fait que les DNR puissent contribuer aux objectifs de bienfaisance des partenaires philanthropiques, sans pour autant mener leurs activités.

Les organisations désirant en savoir plus peuvent consulter le site Web d'Imagine Canada pour examiner ce sujet de plus près. Et bien que les règles puissent faire l'objet d'une mise à jour, les organismes philanthropiques peuvent devenir partenaire de donataires non reconnus, qui contribuent à leurs communautés.

Fondation McConnell Foundation

# Donner le pouvoir aux communautés vulnérables

## Les fondations sont souvent trop déconnectées des besoins réels pour prendre les bonnes décisions

ROMAIN LASSER

CAROLINE RODGERS
*Collaboration spéciale*

Même avec les meilleures intentions, il arrive que la philanthropie rate sa cible parce que les décideurs sont déconnectés de la réalité sur le terrain. C'est pourquoi les subventions participatives, qui décentralisent le pouvoir pour intégrer la communauté dans le processus décisionnel, suscitent de plus en plus d'intérêt dans le milieu philanthropique.

Avec les sommes importantes dont elles disposent, les fondations peuvent avoir des effets majeurs sur divers problèmes sociaux ou environnementaux. Toutefois, le fait que le pouvoir soit souvent dans les mains de personnes provenant de milieux privilégiés peut faire en sorte que l'argent n'est pas dépensé de la bonne façon.

« Le problème avec la concentration du pouvoir, c'est que, souvent, les individus fortunés qui ont créé ces fondations privées n'ont pas expérimenté eux-mêmes les inégalités sociales qu'ils tentent de résoudre. Il y a un écart important entre eux et les organisations communautaires, qui, elles, sont au courant des besoins et sont mieux à même de proposer des solutions efficaces », explique Juniper Glass, à la fois chercheuse au PhiLab et consultante pour l'organisme de stratégie philanthropique Conseils lumière, qu'elle a fondé.

### Le pouvoir aux communautés

La tendance actuelle en philanthropie, dans le monde, se dirige vers un processus qui fera davantage appel aux activistes et aux organismes pour déterminer les meilleures stratégies d'aide. De plus en plus, les fondations forment des comités d'experts et de membres de la communauté pour mieux cibler leurs actions.

Un bon exemple de ces nouvelles pratiques est l'Arctic Indigenous Fund, qui a été mis sur pied pour venir en aide aux communautés autochtones dans les régions arctiques autour du monde. Ce sont des Autochtones qui ont eux-mêmes créé le fonds, et leur processus décisionnel fait appel à de jeunes représentants de chaque région concernée. Ils collaborent en intégrant leurs valeurs traditionnelles au processus décisionnel et à la façon de dépenser l'argent, qui provient de trois fondations. Celles-ci ont donc décidé de leur faire confiance et de remettre le pouvoir décisionnel directement aux personnes concernées.

Un autre bon exemple est celui de la Community Foundation of Greater Peterborough, en Ontario, qui vise l'égalité des sexes. La fondation a invité tous les organismes consacrés aux femmes de la région, et ceux-ci décident, tous ensemble, comment utiliser les fonds dans l'intérêt primordial de la région.

« Le modèle traditionnel d'octroi de subventions est souvent basé sur la compétition, dit Juniper Glass. Cela fait en sorte que des organisations qui devraient être amies sont placées dans une situation compétitive improductive. Le cas de Peterborough a été un franc succès. Il est intéressant d'observer la confiance dont la fondation a fait preuve et le travail d'équipe au service de la communauté. »

L'avantage le plus important de ces modèles est qu'il assure véritablement que l'argent est utilisé de la meilleure façon possible, grâce aux connaissances et à l'expérience des gens sur le terrain.

Au Québec, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la Fondation du Grand Montréal a lancé récemment le Fonds collectif pour l'équité sociale en se basant sur un processus participatif pour décider où iraient les fonds.

« Nous avons fait l'expérience de la décentralisation, avec une approche qui s'appelle la philanthropie de confiance, précise Karel Mayrand, président-directeur général de la fondation. Au lieu de faire un appel de propositions, nous nous sommes tournés vers l'écoute et, au lieu d'imposer nos objectifs, nous avons essayé de saisir les besoins et recensé les organismes qui pourraient y répondre. »

### Comment changer les choses ?

Ce besoin de changer leurs pratiques est bien compris des grandes fondations et, s'il reste encore bien du chemin à faire, plusieurs se penchent déjà sur la question, constate Juniper Glass.

Avec les exemples positifs qui se multiplient depuis environ cinq ans, il devient de plus en plus évident que l'octroi participatif est la bonne chose à faire et qu'il deviendra sans doute un jour la norme. Les attentes envers les fondations sont à l'image de l'évolution de la société dans son ensemble, vers plus d'inclusion, de diversité et de participation des individus aux décisions qui touchent la collectivité.

« Les fondations savent qu'elles ne peuvent plus prendre leurs décisions dans l'ombre, qu'elles doivent faire preuve de plus de transparence », souligne Juniper Glass.

L'un des éléments clés pour réussir cette décentralisation est de mener des consultations dès le départ, selon la chercheuse. « Même quand les fondations veulent améliorer leurs pratiques, elles oublient souvent d'impliquer des personnes à même de leur apporter l'information et la réflexion dont elles ont besoin tout au début du processus », dit-elle.

Le grand défi demeure de convaincre les conseils d'administration et autres décideurs de faire confiance aux communautés et à leur capacité à gérer les fonds reçus. Pour les décideurs habitués aux anciennes façons de faire, il s'agit de faire preuve d'ouverture d'esprit, de laisser tomber leurs idées préconçues et d'accepter que la communauté soit au cœur des décisions qui la concernent.

**Le fait que le pouvoir soit souvent dans les mains de personnes provenant de milieux privilégiés peut faire en sorte que les sommes d'argent dont disposent les fondations ne sont pas dépensées de la bonne façon**

# Une philanthropie de proximité

## JUSTICE

SUITE DE LA PAGE D 1

Nous remarquons par ailleurs une volonté de revoir les bases de la Loi sur l'impôt sur le revenu en lien avec les donations. Sur ce point, indiquons le dépôt d'un mémoire, à l'été 2021, par Fondations philanthropiques du Canada (FPC) auprès du gouvernement fédéral, qui propose notamment d'élever le quota de déboursement à 5 %, et de rendre accessibles les dons philanthropiques à des organisations non qualifiées par l'Agence de revenu du Canada.

Enfin, nous constatons que la philanthropie de proximité ou communautaire fait tranquillement sa place sur la scène philanthropique québécoise. Une philanthropie qui se veut plus respectueuse de la relation s'installant entre donateurs ou donatrices et donataires. Cela se traduit par la possibilité de donner aux organisations représentant les populations concernées des ressources pour agir directement sur les solutions à développer. Mentionnons les exemples de l'Indigenous Resilient Fund et du Black Opportunity Fund à Toronto.

### Pour un monde meilleur

Ce sont là des efforts qui demandent à être renforcés. Certes, ils ne changent pas en profondeur la situation en ce qui a trait à la grande crise sociale et écologique qui nous affecte, mais ils ouvrent la voie à un travail de repositionnement des postures des acteurs sociaux afin d'accroître leur capacité de travailler ensemble pour un monde meilleur.

Pour y parvenir, cela demandera de réimaginer la philanthropie et de le faire de concert avec les autres parties prenantes des grands systèmes institutionnels de nos sociétés. Nous aurons certes l'occasion, au colloque national virtuel PhiLab du 19 au 22 avril prochains — Réimaginer la philanthropie : enjeux, tensions et opportunités — d'échanger sur les façons de voir comment il sera possible d'aller dans cette direction.

*En plus de codiriger le PhiLab, Jean-Marc Fontan et Peter Elson sont respectivement professeur au Département de sociologie de l'UQAM et professeur à l'École d'administration publique de l'Université de Victoria.*

# Mieux subventionner l'action climatique

Si, traditionnellement, les fondations subventionnaires n'ont pas toujours eu un intérêt pour la question climatique, de plus en plus d'entre elles cherchent des façons de s'impliquer pour l'environnement, selon des experts du milieu.

RAPHAËLLE RITCHOT
*Collaboration spéciale*

« Je dirais que c'est facilement moins de 5 % des dons philanthropiques au Canada qui vont à la question environnementale. Il y a donc un gros rattrapage à faire », explique d'entrée de jeu le président-directeur général de la Fondation du Grand Montréal, Karel Mayrand, qui a auparavant travaillé à la Fondation David Suzuki.

Si ce dernier a amené sa sensibilité pour l'environnement à la Fondation du Grand Montréal, il croit que les fondations seront de plus en plus amenées à collaborer et même à partager leur savoir-faire.

« Il y a d'autres fondations philanthropiques montréalaises qui veulent faire quelque chose sur le climat et l'environnement à Montréal. Nous avons réuni ces fondations ensemble autour d'une même table pour faire en sorte que les fondations qui ont plus d'expérience sur la question puissent échanger avec celles qui ont beaucoup d'intérêt, mais qui ne savent pas nécessairement par quel bout prendre cet enjeu. Présentement, il y a facilement une demi-douzaine de fondations philanthropiques à Montréal qui cherchent des façons concrètes de s'impliquer en transition écologique et pour le climat. C'est vraiment en train de débloquer », indique-t-il.

Une opinion que partage le directeur général de la Fondation familiale Trottier, Éric St-Pierre, qui invite les fondations, même celles dont le but principal n'est pas l'environnement, à s'ouvrir à cet enjeu.

« Je voudrais que les fondations trouvent des façons d'inclure le climat dans leurs objectifs, que ce soit avec les subventions qu'elles offrent ou leur dotation en faisant des investissements écoresponsables », précise-t-il.

## Des placements écoresponsables

En plus de verser des subventions sur la question de la transition écologique à des organismes de bienfaisance, une autre façon d'investir dans le climat pour les fondations est de placer leur dotation pour qu'elle travaille pour l'environnement, et non contre celui-ci.

« Par exemple, à la Fondation du Grand Montréal, notre actif est de 420 millions de dollars, alors qu'on verse peut-être 16 à 20 millions de dollars de subventions par année. Quand on dit 420 millions, il faut réfléchir à la façon dont cet argent est investi. Nous avons donc adopté l'automne dernier une politique d'investissements responsables. En gros, nous avons pris l'engagement, pour l'ensemble de nos actifs, de nous mettre sur une trajectoire conforme avec l'Accord de Paris », détaille M. Mayrand.

En plus de travailler de concert sur les questions climatiques, ce genre d'initiatives a attiré plusieurs nouveaux placements à la Fondation du Grand Montréal.

De son côté, la Fondation familiale Trottier a décidé depuis 2015-2016 d'éliminer tous les investissements qui touchaient aux énergies fossiles : « depuis, nous n'avons plus d'actifs dans le charbon, le gaz naturel et le pétrole », indique M. St-Pierre.

## Besoins actuels

Pour être en mesure de donner plus aux questions climatiques, le milieu philanthropique réclame aussi des changements dans les règles afin que les organismes souhaitant être reconnus par l'Agence du revenu du Canada puissent le faire plus facilement.

« Les organismes environnementaux sont plus jeunes, et c'est souvent une barrière. Il y a des initiatives que l'on voudrait financer, mais on n'y arrive pas parce que la loi [Loi sur l'impôt sur le revenu en lien avec les donations] nous oblige à financer uniquement des organismes qualifiés par l'Agence de revenu Canada », explique M. Mayrand.

Il estime qu'au moment où la loi a été écrite, l'environnement n'a pas été inclus, car ce n'était pas un enjeu à l'époque et que, comme ce domaine est indirectement inclus dans la loi, cela fait en sorte qu'il est « peut-être plus difficile » pour ces organismes d'obtenir leur statut.

Karel Mayrand mentionne également le besoin de financer des activités de plaidoyer.

« On a aussi besoin de jouer avec la fiscalité et la réglementation, un peu comme cela s'est fait avec la question du tabagisme à l'époque, et, souvent, le milieu philanthropique va financer des recherches, mais ne va pas vouloir financer d'activités de plaidoyer, résume-t-il. Et sans celles-ci, les lois ne changent pas et, si les lois ne changent pas, on n'atteint pas les objectifs environnementaux. »

**« Présentement, il y a facilement une demi-douzaine de fondations philanthropiques à Montréal qui cherchent des façons concrètes de s'impliquer en transition écologique et sur le climat. C'est vraiment en train de débloquer. »**

ROMAIN LASSER

PROJET IMPACT COLLECTIF

# Toutes ensemble, contre la pauvreté

Dans le but de ne plus travailler en vase clos, Centraide du Grand Montréal et ses partenaires ont lancé une grande initiative pour s'attaquer aux effets comme aux causes de la pauvreté à Montréal.

CATHERINE COUTURIER
*Collaboration spéciale*

« C'est une petite révolution », affirme Rotem Ayalon, directrice adjointe du Projet impact collectif (PIC). Lancé en 2015 à l'initiative de Centraide du Grand Montréal et de la Fondation Lucie et André Chagnon, le projet rassemble neuf fondations.

« La réflexion, c'était de voir comment on pouvait, au-delà des efforts individuels, se mettre collectivement au travail pour s'attaquer aux problèmes », dit Claude Pinard, président-directeur général de Centraide du Grand Montréal, l'organisation qui agit comme opérateur du PIC. L'ensemble des fondations ont mis sur la table 23 millions de dollars sur six ans.

Trois partenaires stratégiques collaborent par ailleurs au projet, soit la Ville de Montréal, la Direction régionale de santé publique de Montréal et la Coalition montréalaise des tables de quartier. « C'est une collaboration inédite, par le type de travail qui a été fait, l'étendue des partenaires autour de la table, les montants investis, mais aussi parce qu'on invitait les quartiers à expérimenter, à innover, pour accélérer le changement », souligne M. Pinard.

## Une approche ascendante

Contrairement aux approches morcelées, par lesquelles chaque fondation finance un projet ou un autre, le PIC voulait favoriser une vision commune et une cohérence pour lutter contre la pauvreté. « Nous voulions nous assurer que tous les acteurs travaillent de façon concertée, et non pas en vase clos, pour augmenter l'impact du travail de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », indique Mme Ayalon.

Dans une véritable approche « *bottom up* », la vision adoptée remet en question les relations de pouvoir traditionnelles : « Les fondations trouvent leur pertinence lorsqu'elles participent aux solutions, sans s'attendre à ce que leur impact soit entièrement sur les épaules des organismes communautaires », croit M. Pinard.

Mais surtout, ce sont les quartiers qui définissaient leurs priorités d'actions et leurs stratégies. « Certains quartiers souhaitaient avoir accès à des fonds purs et libres, qui ne sont pas orientés », explique Isabel Heck, conseillère en impact collectif et chercheuse associée au Centre de recherche sur les innovations sociales. « C'est vraiment un changement de posture », ajoute l'anthropologue.

Au-delà de l'argent, le PIC mise sur un accompagnement des milieux et le renforcement des capacités locales. Des conseillers de milieux de Centraide du Grand Montréal accompagnaient ainsi les quartiers, entre autres dans l'implantation d'une culture de l'autoévaluation. Presque tous les quartiers ont déployé des démarches d'évaluation durant les six dernières années.

## À chaque quartier ses défis

Des projets ont été déployés dans 17 quartiers. Chaque quartier décidait sur quel dossier travailler : alimentation, habitation, logement, amélioration des infrastructures, réussite éducative, emploi, etc.

Mais même en s'attaquant à un même dossier, les approches étaient très différentes. Dans l'Ouest-de-l'Île, le PIC a appuyé le projet « Un toit pour tous et toutes : les ateliers de l'Ouest-de-l'Île », qui vise à faire reconnaître le manque de logements abordables dans ce quartier. « Ça a contribué à ce que la ville de Pointe-Claire crée un fonds pour le logement social et mette l'enjeu sur la table », explique Mme Heck.

**« C'est la beauté d'un fonds non orienté : on travaille sur ce qui est le plus important à régler dans le quartier »**

Dans le quartier de Côte-des-Neiges, où la problématique de l'insalubrité des logements est criante, les acteurs ont plutôt décidé de mobiliser les locataires pour leur faire connaître leurs droits, tandis qu'à Pointe-aux-Trembles, on a choisi de fournir du soutien communautaire aux résidents des coopératives. « C'est la beauté d'un fonds non orienté : on travaille sur ce qui est le plus important à régler dans le quartier », résume Mme Heck.

## Continuer de tisser des liens

La pandémie a bien entendu bouleversé tous les milieux, et plusieurs projets ont dû être remodelés. Heureusement, tout le travail fait en amont a porté ses fruits. La Concertation en développement social de Verdun souhaitait par exemple renforcer la capacité du milieu à travailler collectivement. « Grâce au travail du PIC, les acteurs ont pu, pendant la pandémie, prendre des décisions rapidement et répondre aux besoins criants, surtout en alimentation », raconte Mme Ayalon.

Devant le succès de cette approche, une deuxième phase du PIC sera lancée le 27 avril prochain. Les relations entre les acteurs communautaires et de la Ville continueront à se tisser, mais la prochaine étape est d'amener le gouvernement provincial à la table. « Il y a maintenant cette volonté et cette conscience collective en philanthropie qu'on va y arriver ensemble », soutient Claude Pinard.

Parce que le travail est loin d'être terminé ; après la pandémie de COVID-19, c'est l'inflation galopante qui éprouvera les communautés. « Ça va être une année spéciale », termine-t-il.

Comme ici en 2018 à Toronto, FPC organise chaque année un rassemblement des innovateurs du secteur philanthropique du Canada et du monde entier pour échanger des idées et apprendre les uns des autres.
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

# En coulisse, des réseaux réinventent la philanthropie

Alors que la justice sociale et le climat s'imposent de plus en plus dans l'ordre du jour mondial, des réseaux philanthropiques « parapluie » jouent un rôle méconnu, mais essentiel, dans la résolution de ces grandes problématiques contemporaines.

MIRIANE DEMERS-LEMAY
*Collaboration spéciale*

Si la société canadienne et ses lois ont bien changé depuis les années 1980, les règles sont toujours les mêmes dans le secteur philanthropique. Et c'est un problème, selon Bruce MacDonald, président et directeur général d'Imagine Canada, réseau à la tête des organismes de charité canadiens.

« Si une fondation torontoise veut investir dans un programme d'éducation dans une réserve en faisant un partenariat avec une organisation autochtone n'étant pas enregistrée en tant qu'organisme de charité, les deux parties doivent signer une entente qui donne le droit à la fondation de contrôler et de diriger tout ce que fait l'organisation, illustre M. MacDonald. Même si l'organisation autochtone crée une approche très innovante en éducation, la fondation possède la propriété intellectuelle ! C'est une vieille façon de procéder, non respectueuse et coloniale. Cette inégalité est intégrée dans le système partout. On veut changer les règles pour s'assurer que la philanthropie peut évoluer afin de démanteler les systèmes d'oppression et de racisme. »

Pour ce faire, des réseaux de soutien philanthropique comme Imagine Canada font pression auprès des gouvernements pour améliorer l'environnement dans lequel la philanthropie peut s'épanouir. « On fait de la recherche et on produit des recommandations politiques, un peu comme un *think tank*, mais nous allons aussi faire des plaidoyers auprès du gouvernement », ajoute M. MacDonald.

Imagine Canada fait notamment pression auprès du gouvernement fédéral afin de changer la loi pour une meilleure reconnaissance de l'expertise des organismes sans but lucratif ou pour la création d'un département qui permettrait de faire avancer les législations canadiennes entourant la philanthropie plus rapidement. Ce type de réseau est aussi très actif au sein des fondations et des organismes de charité.

## Bâtir des ponts et changer les pratiques

« On joue le rôle de bâtisseurs de ponts », observe Jean-Marc Mangin, président et directeur général de Fondations philanthropiques Canada (FPC). Pendant la deuxième vague de COVID-19, le réseau a soutenu un consortium philanthropique agissant dans les quartiers de Montréal les plus affectés par la pandémie, donne comme exemple M. Mangin (à lire en page D 2).

« On a créé un fonds commun qui a soutenu des tables de concertation, lesquelles soutenaient de 20 à 30 organismes communautaires dans chaque quartier. Donc, au lieu d'avoir chaque organisme communautaire allant frapper à la porte de 30 fondations, il y avait une seule soumission, et ça allait beaucoup plus vite. Au bout du compte, il y a un financement de 12 millions de dollars qui a abouti au niveau communautaire. »

Dans le cadre de la Conférence de Glasgow sur les changements climatiques (COP26), FPC a également encouragé les fondations à s'engager dans la résolution de la crise climatique. « On essaie d'encourager nos membres, qu'ils agissent en santé, en arts ou en éducation, à réfléchir à la manière dont ils peuvent intégrer cette action climatique dans leur programmation », explique M. Mangin.

« Il y a des discussions qu'on n'avait pas avant, des questions qui vont au cœur même de l'action philanthropique, comme le racisme systémique, poursuit-il. On passe d'un paradigme de la charité à un paradigme de la justice. Certaines fondations ont poussé la réflexion très loin, tandis que d'autres la commencent. Peu importe où la fondation se trouve dans ce spectre, notre rôle est de pouvoir renforcer ce partage des connaissances et leur capacité. »

## La force de l'union

« On se retrouve avec des crises économiques et écologiques de plus en plus majeures », observe de son côté Benjamin Bellegy, directeur général de Worldwide Initiatives for Grantmaker Support (WINGS), réseau comptant près d'une centaine d'associations philanthropiques au sein de 39 pays dans le monde. L'organisation WINGS joue un rôle semblable à celui d'Imagine Canada et de FPC à l'échelle internationale, et est active auprès d'acteurs comme les Nations unies, l'Union européenne ou l'Organisation de coopération et de développement économiques.

« Comment peut-on continuer à jouer un rôle dans la transformation de nos sociétés ? poursuit M. Bellegy. Le secteur a un potentiel énorme parce qu'on a une indépendance qui nous permet de prendre des risques, qui nous permet de jouer un rôle de pont avec d'autres acteurs. Il faut qu'il y ait plus d'investissement dans cet écosystème, dans ces acteurs qui mettent en réseau, qui influencent, soutiennent, guident, questionnent, coordonnent, aident à joindre les fonds pour que collectivement, on ait plus d'impact en tant que secteur. On a un rôle vraiment important à jouer, qui peut avoir un effet levier [dans la société]. »

Ce cahier spécial a été produit par l'équipe des publications spéciales du *Devoir*, grâce au soutien des annonceurs qui y figurent. Ces derniers n'ont cependant pas de droit de regard sur les textes. La rédaction du *Devoir* n'a pas pris part à la production de ces contenus.

**Depuis 1990, La Fondation Béati se veut complice et solidaire des groupes qui cherchent par leurs actions à transformer notre monde afin qu'il soit plus juste, et plus solidaire.**

fondation Béati
30 ans d'audace solidaire

**La Fondation Béati agit, en cohérence, sur plusieurs fronts :**

- Elle soutient **financièrement des projets** audacieux, qui cherchent à leur façon à transformer notre société afin que personne ne soit laissé de côté;
- Elle **accompagne, et fait marche commune** avec les groupes qu'elle soutient ;
- Elle investit ses argents de **façon solidaire** et socialement responsable afin que ses actifs soient mis au service du bien commun ;
- Elle **fait alliance et travaille de concert** avec des groupes communautaires, des acteurs de l'économie sociale et d'autres fondations sur différents enjeux importants pour le Québec d'aujourd'hui.

**Une autre philanthropie est possible. Et plus que jamais urgent de s'y engager !**

**Donnez** sur www.fondationbeati.org

FIÈRE PARTENAIRE DU MILIEU COMMUNAUTAIRE ET DE L'ENGAGEMENT PHILANTHROPIQUE AU QUÉBEC

mission inclusion
LE NOUVEAU NOM DE L'ŒUVRE LÉGER

PhiLab

# Conférence Nationale Virtuelle 2022

## Du 19 au 22 avril

## Réimaginer la philanthropie : tensions, opportunités et priorités

*Réimaginer la philanthropie* vous permettra de participer à la production d'un récit collectif visant à définir les voies d'une philanthropie puisant dans différentes traditions : autochtones et non-autochtones, occidentales et non occidentales. Une philanthropie du 21e siècle, qui, tout en reposant sur le don et le partage, la bienveillance et la solidarité, demande à être « réimaginée » pour un monde plus équitable, diversifié, inclusif et juste.

### Programme résumé

**Mardi 19 avril - PM : Session d'ouverture : Réimaginer la Philanthropie : tensions et opportunités**

Kris Archie : The Circle of the Aboriginal People in Canada, directrice générale
Yonis Hassan : Justice Fund Toronto, directeur général
Damien Lee : Ryerson University, département de sociologie

**Du mercredi 20 avril au vendredi 22 avril – cinq sessions thématiques**

Session 2 : *Repenser les dons et accorder la priorité aux besoins de la communauté*
Session 3 : *Philanthropie, systèmes alimentaires et changement climatique*
Session 4 : *Philanthropie, travail et emploi*
Session 5 : *Mise en œuvre de la déclaration philanthropique sur la réconciliation*
Session 6 : *Un pont sur des eaux troubles : réimaginer les pratiques octroi de subventions post-covidienne*

**Vendredi PM : Session de clôture : Réimaginer la philanthropie : priorités d'action**

L'honorable sénatrice Ratna Omidvar : Sénat du Canada
Kris Archie : Le Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada, directrice générale
Jean-Marc Chouinard : Fondation Lucie et André Chagnon, président
Sylvie Trottier : Fondation familiale Trottier, membre du conseil d'administration